

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET PAR COURRIEL

Le 25 mars 2022

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec), H4Z 1A2

**Objet : R-3867-2013 — Phase 2B, volet 2 Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir / ROEEÉ – PLANIFICATION DE L'AUDIENCE DU 4 AU 8 AVRIL 2022  
N/D : 1001-080-2-B2**

---

Chère consœur,

Par la présente et conformément à la lettre procédurale du 15 mars 2022 ([A-0343](#)) , le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEEÉ) fournit ses indications pour la planification de l'audience du 4 au 8 avril prochains dans le dossier pour le volet 2 de la phase 2B du dossier mentionné en rubrique :

- Le temps requis pour l'adoption et la présentation de la preuve : 15 minutes;
- La liste des témoins : M. Bertrand Schepper, témoin ordinaire;
- Le temps prévu pour le contre-interrogatoire :
  - les témoins d'Énergir : 30 minutes;
  - les témoins des intervenants : le ROEEÉ ne prévoit pas les contre-interroger.
- Le temps prévu pour la plaidoirie : 30 minutes
- Le ROEEÉ n'entend pas présenter des moyens préliminaires

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

par : Franklin S. Gertler, avocat

FSG/fsg

cc : (courriel seulement)  
Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir  
Me Vincent Locas, Énergir  
Dossiers réglementaires, Énergir  
Bertrand Schepper, analyste  
Laurence Leduc-Primeau, coordonnatrice ROÉÉ